

# Beauzac *infos*

[www.ville-beauzac.fr](http://www.ville-beauzac.fr) - e-mail: [mairie@ville-beauzac.fr](mailto:mairie@ville-beauzac.fr)

Au deuxième plan - vues sur les Transports Ollier et sur la Fromagerie de Beauzac

Agriculture et Industrie

Revue Municipale d'Information Juin 2013

N°69



## Sommaire

**p 2 -3**

Edito

**p 4-5**

Travaux sur la commune

**p 5-18**

Vie beauzacoise

**p 19-20**

Communauté de communes

**p 20**

Garde des pharmacies

**p 21**

Nos joies - nos peines

**p 21-24**

Calendrier des manifestations



Directeur de publication :  
Commission «Communication»

Correspondants presse :  
Josy PONCET – La Tribune :  
06.78.73.16.64  
M-T SUC – La Gazette :  
04.71.66.79.74

## P.L.U. où en sommes nous ?

Depuis la délibération du Conseil Municipal du 27 Novembre 2009, décidant la mise en place d'un P.L.U. (Plan Local d'urbanisme) nous sommes au ¾ de la procédure de son élaboration.

### Les comptes rendus du Conseil Municipal et les Beauzac-Infos successifs ont fait le point de ce long cheminement :

Janvier 2010 - n° 59 : annonce du remplacement de notre carte communale (toujours en vigueur) par un P.L.U. avec prise en compte du Grenelle de l'Environnement.

Choix le 18 Juin 2010 d'un **bureau d'étude spécialisé : REALITES** de Roanne pour nous guider dans la démarche d'élaboration "qui prendra plusieurs années."

Constitution d'une **commission mixte** : élus municipaux, services de l'Etat (Equipement, Urbanisme, Agriculture, Environnement), Chambres Consulaires, dits membres associés. Cette commission a tenu une vingtaine de réunions souvent précédées de visites dans tous les lieux habités, les plaines, les forêts, les 3 vallées, les gorges de La Loire, de L'Ance et du Ramel pour établir d'abord un **DIAGNOSTIC TERRITORIAL**.

**I – L'année 2011** fut consacrée à l'élaboration obligatoire du **P.A.D.D. : Projet d'Aménagement et de Développement Durables** qui est l'expression du projet urbain de la commune, établi au regard du **Diagnostic Territorial** (article L 123-1-3 du Code de l'Urbanisme).

Le **P.A.D.D.** a défini les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la Commune. Il se concrétise ensuite au travers du **Règlement** et des **Plans de zonage**.

L'édito de Beauzac infos n° 63 de Juin 2011 est consacré en entier au P.L.U. et le n° 64 de Février 2012 rappelle les phases de la procédure.

Le **P.A.D.D.** doit ensuite être débattu au Conseil Municipal, qui l'approuve le 23 Mars 2012. Il est présenté en réunion publique, salle des Remparts le vendredi 11 Mai 2012. Il a été publié in extenso dans Beauzac infos n° 66 de Juin 2012.

**II – Les projets de zonage** ont ensuite fait l'objet de longues, sérieuses et difficiles discussions avec nos partenaires extérieurs. Les objectifs imposés sont principalement :

- revoir les surfaces à construire, avec des parcelles plus petites ;
- réaliser un développement futur qui soit pour tous, en diversifiant les logements, maisons individuelles, accolées ou non, locatives accessibles ;
- envisager la création de nouveaux services notamment en matière médico-sociale ;
- préserver l'agriculture comme composante économique et partie prenante d'une qualité paysagère reconnue et entretenue
- respecter

\* le **S.C.O.T.** (Schéma de Cohérence Territoriale) voté par le Pays de la Jeune Loire en 2008

\* le classement de tout le territoire communal en site **NATURA 2000** depuis 2006

- \* le **S.A.G.E. Loire Amont** et Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.).

**Le projet de zonage en conséquence, réduit des parcelles non construites et en libère quelques autres, le tout à la marge.**

**III – Que reste-t-il à terminer** avant la remise du projet de P.L.U. à l'enquête publique au 4<sup>ème</sup> trimestre ?

**1 – achever le projet de Règlement du P.L.U.** (cf Beauzac infos n° 67 Décembre 2012)

- Notre territoire sera divisé en :

- \* zones urbaines (U et Uha)                      \* à urbaniser (AU)
- \* agricoles (A)                                      \* naturelles et forestières (N et Nh)

- On peut encore subdiviser en

- \* (UT) pour les activités à vocation touristique
- \* (US) pour des services & activités économiques
- \* (Ueq) pour les équipements publics, sportifs, culturels et de loisirs
- \* 1 AU à urbaniser à court et moyen terme

Dans chaque zone, le Règlement propose des dispositions particulières.

Exemple en zone U : - accès et voirie : minimum 4 mètres – portail d'entrée en retrait - voies : largeur minimum 6 mètres plus 1,5 mètre pour piétons et cyclistes etc ; aspect des constructions (toitures, façades, clôtures) ; COS : Coefficient d'occupation au sol : généralement non réglementé.

**2 – faire évaluer les incidences environnementales** du projet notamment sur Natura 2000 et les Directives "oiseaux" et "habitat", faune, flore (voir détails dans article intérieur page 18) .

**3 – dernières démarches avec un calendrier impératif :**

- présentation **en réunion publique** du projet avec les services y ayant travaillé.
- délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet avec bilan de la concertation
- transmission du projet aux organismes publiques associés pour avis (3 mois)
- lancement d'une **enquête publique** tenue par un commissaire désigné par les services de l'Etat, lequel recevra toutes les réclamations et émettra son avis (1 mois)
- nouvelle délibération de Conseil Municipal avec rectifications éventuelles du zonage.
- transmission au Préfet pour examen du projet de P.L.U. avant approbation

L'élaboration d'un P.L.U. obéit à des figures imposées :

- \* satisfaire les lois et règlements supérieurs : codes de la santé, de l'environnement, de l'urbanisme, codes rural, forestier, du sport et du tourisme etc....
- \* respecter des concepts nouveaux, tenus pour fondamentaux notamment en matière de constructibilité.
- \* accepter des inflexions sans renoncer à l'essentiel : vouloir des activités économiques plus variées pour l'emploi, faire avancer ensemble notre commune, en la tirant le plus possible vers le haut, et le juste, ...

**Jean PRORIOU**  
Maire

## Voirie



La charreyre



Rue du cimetière



La charreyre

Le printemps 2013 a vu s'ouvrir plusieurs chantiers malgré une météo capricieuse :

- Le plus important concerne le chemin de Montourtier repris en goudronnage tri-couches de la route du Suc jusqu'à la Charreyre, avec ouverture de la voie sur la partie haute.
- La route de la Varenne, le long du cimetière sur environ 200 mètres où un enrobé a été posé
- La route de la Croix Blanche entre le carrefour du Cortial et la patte d'oie de Combres a été reprise en goudronnage tri couche.
- Des petites reprises se sont ajoutées à ces chantiers aux Granges, au village de la Grange, ainsi que des remplacements de pavés rue des Remparts et sur le parking de la mairie

Ce programme, approuvé en 2012 pour un montant de 251 160 euros TTC, a été réalisé par l'entreprise Paulet de Ste Sigolène sous la maîtrise d'œuvre du bureau SOTREC de St Etienne.

## Cantine et Médiathèque



La cantine sous la mairie



Les travaux

Une forte fréquentation de la cantine scolaire et son adaptation à l'évolution des normes sanitaires ont conduit à une réflexion sur l'extension du bâtiment existant. L'architecte Jacques VARENNES a planché sur le sujet. La solution retenue après débat et consultation de tous les intéressés, a été d'agrandir le bâtiment de 60 mètres carrés sur 2 niveaux (au rez-de-chaussée la cantine, à l'étage la médiathèque). Le projet, retenu et approuvé par le Conseil municipal, s'élève à 334 880 euros TTC subventionné à hauteur de 90 000 euros

Les travaux par les entreprises retenues ont commencé début mai 2013. Avant cela, la cantine scolaire été provisoirement déplacée sous la mairie avec l'accord des services sanitaires. L'architecte qui dirige le chantier met tout en œuvre pour une réception des travaux en cette fin d'année. Conscients de la gêne provoquée, nous remercions les enfants et le personnel concerné pour l'effort qu'ils auront à fournir.

## Agrandissement de l'école publique

Le projet déjà présenté a été validé par les services de l'Etat et approuvé par le Conseil Municipal pour un montant de 717 600 euros HT subventionné à hauteur de 282 000 euros.

C'est un long débat et une concertation avec les enseignants et le conseiller pédagogique ainsi qu'une étude plusieurs fois revue par Thierry MAGAUD, architecte à Craponne sur Arzon, qui ont permis d'aboutir.

La rue de l'Echauffat sera définitivement déviée sur sa partie amont pour contourner cet ensemble scolaire (voir plan). Elle débouchera sur la route de Pont de Lignon en face de la sortie du Verdoyer.

On peut espérer le premier coup de pioche au début de l'été de cette année.



## Noce d'or

Fidèle à la tradition, une délégation du C.C.A.S, emmenée par le maire Jean PRORIOL, s'est rendue au village de Lioriac pour honorer Jean et Jeanne PONCET pour leurs 50 ans de mariage. En effet, M et M<sup>me</sup> PONCET se sont unis le 24 novembre 1962 à BEUZAC devant Jean PRORIOL qui officiait pour la première fois. Trois enfants sont venus ensuite rejoindre leur foyer. A ce jour, Jean et Jeanne PONCET profitent de leur retraite et de leur famille dans leur maison de Lioriac. A cours de cette rencontre, de nombreux souvenirs ont été évoqués. Le couple a reçu un bouquet de fleurs et un cadeau, de la part du C.C.A.S.



## Départ et remplacement de Jean-Paul GODON

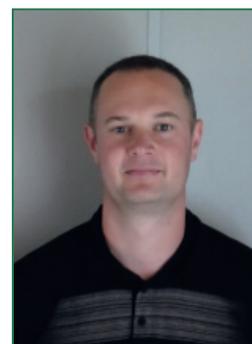


Jean-Paul GODON

Ces derniers mois, les services techniques de la mairie de BEUZAC sont en pleine mutation. Après le départ à la retraite de Robert ROURE en décembre, qui a été remplacé par Frédéric DUTHIL, c'est Jean-Paul GODON qui a fait valoir ses droits en mars.

Pendant des années à la tête des équipes de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de l'assainissement, Jean-Paul a assumé ses responsabilités avec discrétion et une très grande disponibilité tous les jours de la semaine et à toutes les heures de la journée pour tous les beauzacois.

Nous lui souhaitons une longue retraite qui lui permettra de voyager et d'avoir des activités impossibles jusqu'à présent, par manque de temps. Après une longue réflexion, il a fallu trouver un remplaçant pour Jean-Paul. C'est au sein de l'équipe en place que Stéphane MAURIN a été promu responsable des services techniques.



Stéphane MAURIN

Pour ce faire, une réorganisation des équipes de voirie et des espaces verts a été nécessaire. Stéphane continue à assurer l'entretien et la surveillance de la station d'épuration.

## Fête patronale

Notre ville a connu, en ce week-end du 10 et 11 mai, une grande animation. Rien ne manquait, les manifestations étaient de tous âges et pour tous les âges.



Samedi matin, les "classards" bénéficiaient, autour d'un petit déjeuner, d'un moment pour échanger avec Monsieur le Maire et des conseillers municipaux. Puis, avec l'argent récolté en sillonnant les villages, ils s'offraient un repas au restaurant des Remparts. Dimanche matin, après avoir participé à la cérémonie religieuse et à la commémoration du 8 mai, ils démontraient leur adresse au tir à l'oie.

Le Samedi soir, les enfants participaient à la retraite aux flambeaux et recevaient un ticket de manège offert par la municipalité.



Ils étaient accompagnés pour les plus jeunes de leurs parents. Ceux-ci bien qu'attentifs étaient émerveillés de voir leurs bambins profiter des manèges et des jeux.

Dimanche, après un hommage et une minute de silence rendus aux victimes de la guerre et aux anciens combattants, un verre de l'amitié offert par la municipalité, réunissait tous les participants dont les anciens combattants, les pompiers, la fanfare Zac' Strol Band, les enfants des écoles, leurs parents, les "classards".



L'après-midi, la fête battait son plein.

Organisé par le Comité des Fêtes, le Corso se fauflait au milieu de la foule. Le thème était : les pays du monde. Ce corso était composé de neuf chars fleuris, trois groupes de musique dont la fanfare Zac' StrolBand, de majorettes, de voitures anciennes et de personnages costumés. Musiques et danses animaient notre ville. Les résidents de la maison de retraite ont pu observer ces animations. Grâce au travail des bénévoles et des membres du Comité des Fêtes notre ville était toute en couleur et en liesse.



En soirée, avec ses 450 participants, un repas moules frites clôturait ce week-end de festivités. Ce dîner était servi au profit des clubs de basket et de football.



# Office de Tourisme des Marches du Velay Bureau de Beauzac

## Les découvertes de l'été en Marches du Velay



Office de Tourisme  
des Marches du Velay  
Bureau de Beauzac

L'Office de Tourisme des Marches du Velay vous propose un programme "Découvertes de l'été en Marches du Velay" riche en animations en juillet et août, de nombreuses visites commentées pour découvrir notre territoire : patrimoine, nature, savoir-faire, terroir, visites à la ferme, randonnées.....

Pour une bonne organisation, inscriptions dans les bureaux des Offices de Tourisimes des Marches du Velay.

Le programme est disponible dans les bureaux et les sites internet de l'Office de Tourisme des Marches du Velay :

**Bureau de Beauzac :** 04 71 61 50 74 - [www.beauzac.com](http://www.beauzac.com)

**Bureau de Monistrol :** 04 71 66 03 14 - [www.ot-monistrol.com](http://www.ot-monistrol.com)

**Bureau de St pal de Mons :** 04 71 75 06 60 - [www.ot-saintesigolene-saintpal.com](http://www.ot-saintesigolene-saintpal.com)

**Bureau de Ste Sigolène :** 04 71 66 13 07 - [www.ot-saintesigolene-saintpal.com](http://www.ot-saintesigolene-saintpal.com)

Voici la liste des manifestations prévues à BEAUZAC en Juillet et Août :

Dates et heures	Manifestations	Prix
Tous les mardis de juillet et d'août à 14 h 30 devant l'église (jusqu'au 20 août)	Visite guidée de l'église, de la crypte et du bourg	gratuit
Tous les mercredis et vendredis de juillet (à partir du 10) de 15 h à 17 h 30 à la maison des associations	Atelier poterie pour adultes et enfants	A partir de 3 €
Jeudi 4 juillet et jeudi 8 août à 14 h 30 au magasin de la CFVA	Découverte des saveurs fromagères (sur réservation)	gratuit
Dimanche 7 juillet de 9 h 30 à 12 h à l'Office de Tourisme	Démonstrations d'artistes locaux (patchwork avec Maryvonne PATOUILLARD et poterie avec Josiane GIRAUD et Pascale HOLZER)	gratuit
Mercredi 10 juillet et mercredi 7 août de 15 h à 16 h 30 ; départ Office de Tourisme	Petite balade contée dans le bourg avec Michèle BAPTISTE (sur réservation ; à partir de 4 ans)	gratuit
Vendredi 12 juillet et vendredi 2 août à 14 h 30 ; départ au pont de Vaures	Randonnée et visite de la Chapelle du Fraisse (sur réservation ; non accessible aux poussettes)	Gratuite et commentée
Dimanche 14 juillet de 9 h 30 à 12 h à l'Office de Tourisme	Démonstrations d'artistes locaux (peinture avec Gabrielle GRANGER)	gratuit
Mercredi 17 juillet et vendredi 9 août ; départ covoiturage Place du pré clos	Visite à la ferme du «mas de l'âne», lieu de fabrication de savons ; boissons et goûters (sur réservation)	Adulte 5 € Enfant 3.50 €
Dimanche 21 juillet de 9 h 30 à 12 h à l'Office de Tourisme	Démonstrations d'artistes locaux (créations en tissus et poupées de Roselyne MICHAUD et art floral de Nadine CHABANEL)	gratuit
Jeudi 25 juillet à 14 h ; départ Place du pré clos	Balade géologique sur 6 kms avec Bernard GUY et Marcel CIVET (à partir de 8 ans ; non accessible aux poussettes ; sur réservation)	gratuit
Dimanche 28 juillet de 9 h 30 à 12 h à l'Office de Tourisme	Démonstrations d'artistes locaux (dentelle avec Véronique DANCETTE et Suzanne CHANUT)	gratuit
Dimanche 11 août de 9 h 30 à 12 h à l'Office de Tourisme	Démonstrations d'artistes locaux (fabrication de bijoux en pâte «fimo» d'Annie CLAVIER et tournage de Jean Claude DUBOIS)	gratuit
Dimanche 18 août de 9 h 30 à 12 h à l'Office de Tourisme	Démonstrations d'artistes locaux (sculpture au couteau de Véronique CRESPIY)	gratuit

<b>Mercredi 21 août</b> <b>Vendredi 23 août</b> <b>Mercredi 28 août</b> <b>Vendredi 30 août</b> <b>De 15 h à 17 h 30 à la maison des associations</b>	Atelier poterie pour adultes et enfants	A partir de 3 €
<b>Dimanche 25 août de 9 h 30 à 12 h à l'Office de Tourisme</b>	Démonstrations d'artistes locaux (chantournage de Jean MEALLIER)	gratuit

## Concours des maisons fleuries 2013

L'été est propice à l'embellissement de notre Commune. L'Association Vie locale des Remparts organise le concours des maisons fleuries. Il a débuté le 15 mai et se termine le 31 Août. Ce concours gratuit est ouvert aux habitants de Beauzac en résidence principale ou secondaire, propriétaires ou locataires. Nous vous proposons 2 catégories « Façades, balcons et fenêtres, visibles de la rue » et « maisons et jardins visibles de la rue ».

Règlement complet et inscriptions à l'Office de Tourisme jusqu'au 15 juillet.

## Fête du Terroir 2013

Le dimanche 04 Août, l'Association Vie Locale des Remparts organise toute la journée de 09h00 à 19h00, sa 14<sup>ème</sup> rencontre régionale sur le thème de l'Auvergne, foire aux produits du terroir, artisanat, brocante et vide-grenier, espace gastronomique, concours de Pizza.

Comme les années précédentes, le traditionnel vide-grenier aura sa place, inscription obligatoire à l'Office de Tourisme au 04 71 61 50 74 (se munir d'une pièce d'identité) ou par courriel à [vielocaledesremparts@orange.fr](mailto:vielocaledesremparts@orange.fr)

Prix des emplacements :

4,60 € les 2 mètres

7,70 € les 4 mètres

1.60 € le(s) mètre(s) supplémentaire(s).

## Accueil de loisirs Cap Evasion

◆ *Retour sur les vacances de printemps :*



Beaucoup de jeux, du sport, des sorties à la piscine L'Ozen à Monistrol, au parc d'attractions Pass Partoo et au Lasergame à St Etienne, du cinéma, de la cuisine, une chasse au trésor, du théâtre, de la danse, des balades et des activités manuelles... c'est sûr les enfants ne se sont pas ennuyés avec les nombreuses activités proposées par leurs animateurs.

Plusieurs rencontres intercentres ont aussi été organisées : avec la ludothèque Ricochet au Beauvoir, à la MJC de Monistrol, une soirée « Harlem Shake » à La Chapelle d'Aurec, et enfin pour finir les vacances en beauté, le grand bal à La Dorlière qui a réuni près d'une centaine d'enfants de 6 à 13 ans venus de toute la Com-

munauté de Communes. A cette occasion ils présentaient leur chorégraphie « flash mob » préparée le matin même au gymnase.



Pendant ce temps les tous petits faisaient leur "boum" au Centre.

Pour la deuxième année consécutive ils ont aussi pu participer à un concours de cocktail sans alcool et amuse-bouche : « le Bistro Chef ». La finale aura lieu le 19 juillet aux Villettes avec la participation des autres accueils de loisirs des Marches du Velay.

#### ◆ *Du côté des ados, au BEAUCAL :*

Vendredi 3 mai, de 21h à 01h à La Dorlière, les jeunes du Beaucal proposaient la 3<sup>ème</sup> édition de leur « BAL'ZAC » : bal sans alcool pour les 14-17 ans. La soirée animée par la discomobile « Tempo System » a réuni environ 90 adolescents venus de Beauzac et des communes voisines. Même si la fréquentation était moins importante que les années précédentes (170 en 2012), la soirée fut une belle réussite. En partenariat avec la Sécurité Routière les ados étaient sensibilisés aux risques liés à la consommation excessive d'alcool.

Le Beaucal est un lieu d'accueil, de rencontres, de discussions, de jeux, de découverte pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans. Un animateur est disponible en permanence pour proposer diverses activités de loisirs, les accompagner et les aider à mettre en place les projets qui leurs tiennent à cœur. Il est ouvert tous les mercredis et samedis de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires.

Les programmes de l'ETE sont en préparation et seront dévoilés mi-juin.

Le centre ouvrira ses portes du 8 juillet au 30 août pour faire vivre aux enfants des vacances dynamiques et inoubliables.

Mini-camps sous tente, sorties équitation, randonnées, piscine, cinéma, grands jeux, veillées, balades, bricolage, création, expression, découvertes... sont autant d'activités qui se déclineront suivant l'âge et le rythme des enfants.

CAP EVASION propose un stage cirque sous chapiteau (trapèze, mat chinois, tissu, acrobatie, jonglerie etc...) pour les jeunes de 11 à 15 ans du 05 Août au 09 Août. Renseignements et tarifs au 06 79 97 04 30

En attendant le programme, voici quelques rappels sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs :

Cap Evasion accueille les enfants de 3 à 13 ans au Pôle Enfance Jeunesse et les ados de 14 à 17 ans au Beaucal (1 rue de l'Espace Peyron).

Pour s'inscrire aux activités il est indispensable d'être adhérent à l'association, d'acheter des tickets journées, ½ journées et repas à l'avance, et de constituer un dossier d'inscription (à renouveler chaque année au mois de juin) comportant le montant du quotient familial et la photocopie du carnet de vaccinations.

Les enfants doivent avoir un petit sac à dos avec une bouteille d'eau, une casquette et le goûter du matin. Pour les pique-niques prévoir un petit sac à dos isotherme.

Toutes les informations sont sur le site :

[www.capevasion.free.fr](http://www.capevasion.free.fr)

Cap Evasion recrute des animateurs titulaires et stagiaires du BAFA, alors n'hésitez pas à nous contacter :

04 71 61 52 04 - [cap.evasion43@orange.fr](mailto:cap.evasion43@orange.fr)

**N'oubliez pas le forum  
des associations  
Le samedi 7 septembre**

## Ecole publique

Quelques projets parmi d'autres....

### ◆ *A la découverte des petites bestioles*

Dans le cadre d'un projet autour des insectes, les enfants de CP et de CE1 accompagnés de leurs enseignants, ont passé 3 jours à l'ouest du département à St BEAUZIRE, près de BRIOUDE.

Au programme, découverte du monde vivant et, en particulier, celui des insectes : leur identité, leur habitat, leur alimentation, ainsi que leur rôle écologique. Du côté pratique, chaque enfant a cherché, dessiné, décrit les petites bêtes qui tombaient sous leurs mains pour les plus courageux et sous leurs yeux pour les moins confiants.



### ◆ *Projet land'art : les GS, artistes de la nature*



Un projet autour du Land'art pour les élèves de GS, une après-midi à La Garenne, avec une intervenante de l'Education Nationale, Julie SURREL.

Une réalisation sera exposée prochainement au PUY, au Conseil Général.

### ◆ *Une ruche d'artistes*

Sous la houlette de Dominique MICHEL, artiste peintre Monistrolien, des petites mains s'activent sur un grand panneau de bois....

Du rouge par ci, du vert par là, on dessine une coccinelle, on esquisse un scarabée, on peint un papillon...

En effet, les élèves de CP et de CE1 se retrouvent en petits groupes afin de réaliser une fresque picturale sur le thème des insectes et de leur environnement.

Les 3 productions seront par la suite exposées sur les murs de l'école.

Les élèves de GS, CE1 et CM1 sont allés en classe piscine à l'Ozen

Prochainement une classe transplantée aura lieu pendant 5 jours à la montagne pour les CM2.

**La porte ouverte de l'école s'est déroulée le vendredi 14 Juin à partir de 16h30**

Pour plus de renseignements ou pour une inscription, contactez la directrice M<sup>me</sup> PETIOT au 04 71 61 46 40 ou par mail [ecole-beauzac@orange.fr](mailto:ecole-beauzac@orange.fr)

### ◆ *Prévention routière à l'école :*

Le 29 Mars 2013, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école publique ont participé à une journée de sensibilisation sur leur comportement à vélo.

Ces jeunes cyclistes étaient encadrés par leurs enseignants ainsi que par les militaires de la Brigade Motorisée et de la



Communauté de Brigades d'YSSINGEAUX.

La journée s'est déroulée en deux temps. La matinée : théorie en classe ; l'après-midi : la conduite sur le vélo.

La partie pratique a permis, à l'aide d'un circuit matérialisé à la salle polyvalente, d'inviter les élèves à maîtriser la conduite à vélo par divers exercices de maniabilité et par l'acquisition de certains réflexes (anticipation et comportement adapté à une situation donnée).

Les élèves ont activement participé aux exercices proposés et en tireront certainement profit.

## Les rythmes scolaires dans les écoles

La réforme scolaire annoncée par M. PEILLON, ministre de l'éducation nationale, répartira pour les écoles maternelles et primaires les 24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées **avec le mercredi matin** durant 36 semaines. Les heures d'enseignement quotidiennes seront organisées à raison de 5 heures 30 maximum dont 3 heures 30 au plus par demi-journée. La pause méridienne ne pourra être inférieure à 1 heure 30.

De plus, cette nouvelle réforme laissera à la charge des communes 3 heures d'accueil par semaine pour les élèves afin qu'aucun d'entre eux « ne quitte l'école avant 16 heures 30 », **c'est le Projet Educatif Territorial**. Le contenu de ce projet devra être validé par l'Education nationale. La présence des enfants aux activités du Projet Educatif Territorial ne serait pas obligatoire. Le décret précise que les collectivités peuvent mettre en œuvre la réforme scolaire dès la prochaine rentrée ou, à titre dérogatoire, en septembre 2014.

Cependant, devant la complexité de mise en place de ces nouveaux temps péri-éducatifs complémentaires, le Conseil Municipal de BEAUZAC du 8 mars a décidé de reporter à la rentrée de septembre 2014 la mise en œuvre de ce dispositif afin de permettre une concertation entre toutes les instances représentatives et tous les membres de la communauté éducative concernés par ce Projet Educatif Territorial. Les maires sont forces de propositions à côté du conseil d'école, en termes d'organisation de la semaine scolaire et du positionnement de ces trois heures de PEdT.

C'est pourquoi, depuis mars, plusieurs réunions de travail se sont déroulées en mairie de BEAUZAC avec le directeur de l'Ecole Privée, la directrice de l'Ecole Publique, les équipes enseignantes, les parents d'élèves, les représentants de CAP EVASION, le maire et la commission scolaire afin de construire ce Projet. Il faut maintenant trouver un certain nombre d'intervenants capables d'assurer les activités artistiques, culturelles, sportives, qu'il serait souhaitable de mettre en place.

D'autres réunions de travail ont eu lieu à MONISTROL au siège de la Communauté de Communes des Marches du Velay qui a la compétence « périscolaire » afin d'essayer de mutualiser les intervenants.



Ramassage scolaire,  
cantine et garderie :

Inscription jusqu'au 22 Juin 2013  
dernier délai ; dossiers disponibles  
en mairie.

Prévoir votre livret de famille et  
pour le ramassage scolaire une  
photographie.



Inscriptions  
ramassage scolaire  
BEAUZAC – MONISTROL :  
Permanence des Voyages  
GOUNON le mercredi 28 Août  
2013 de 13h30 à 17h30

## Vélorando

Le groupe Vélorando en est à ses premiers balbutiements. Accompagné, chaque samedi par un membre d'Avenir Beauzac Cyclisme, un petit groupe plutôt féminin, sillonne les villages de notre département.

L'objectif est la randonnée pour découvrir des paysages, bénéficier pleinement de vues exceptionnelles du haut de nos plateaux. L'idée est également d'entretenir notre forme en souffrant un peu dans les montées, mais chacun à son rythme.

Vous pouvez intégrer le groupe à tout moment. Si vous souhaitez des renseignements, consultez le site internet [beauzac-abc.fr](http://beauzac-abc.fr).



Dans Accueil vous trouverez les noms des responsables et leurs coordonnées, les sorties avec la description du circuit kilométrage et dénivelés, les parcours, les manifestations, dans le forum quelques anecdotes et même un brin d'humour.

## Transport à la demande des personnes en situation de handicap ou de dépendance

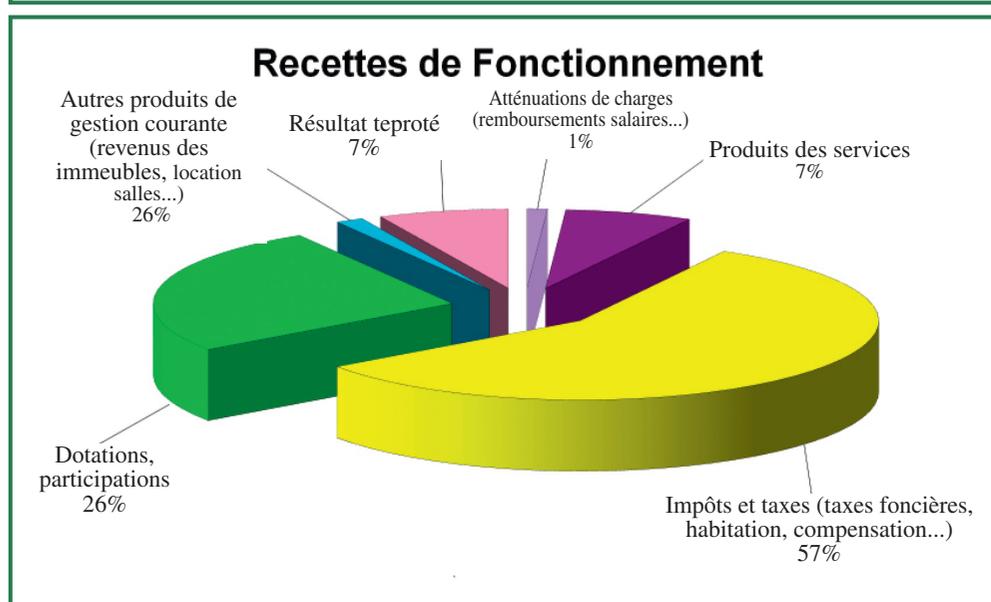
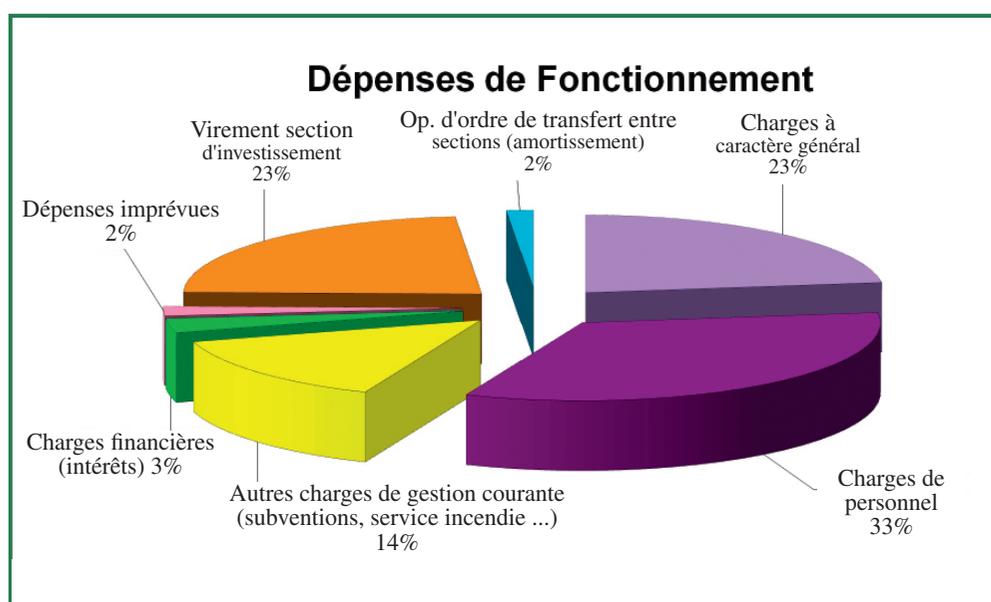
Le Conseil Général de la Haute-Loire propose un transport à la demande destiné aux personnes en situation de handicap ou de dépendance.

- ◆ **Pour qui ?** Ce service est ouvert aux titulaires de la carte d'invalidité, aux attributaires de la Prestation du Handicap (PCH) et aux attributaires de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).
- ◆ **Pour quoi faire ?** Se déplacer à l'intérieur de son secteur (Beauzac, Bas, Aurec, Saint Didier, Monistrol, Sainte Sigolène) ou pour se rendre au Puy en Velay.
- ◆ **A quel prix ?** 4.20 euros la course, soit 8.40 euros aller-retour, quel que soit le trajet.
- ◆ **Comment ces transports sont-ils organisés ?** Le département est divisé en 5 secteurs. Le transport fonctionne de 8 heures à 19 heures et pour notre secteur le mercredi et le vendredi.
- ◆ **Comment allez-vous voyager ?** Les transports sont assurés par des véhicules adaptés pouvant accueillir jusqu'à 3 fauteuils. La prise en charge et la dépose s'effectuent sur le domaine public à l'endroit le plus proche de l'origine ou de la destination.
- ◆ **Comment réserver son transport ?**  
Appeler la centrale de réservation au 04.71.07.00.30 entre 9 heures et 11 heures, chaque jour ouvré du lundi au vendredi. Il est obligatoire de réserver, au plus tard avant 11 heures, le jour ouvré qui précède le transport souhaité.



# Le Budget Primitif de 2013

## FONCTIONNEMENT



Le Budget 2013 est marqué par une diminution des charges réelles de fonctionnement de près de 3,40 % en même temps qu'une augmentation de près de 20 % de l'autofinancement de la section d'investissement et le maintien des taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières pour la troisième année consécutive. Reste un point noir qui est l'augmentation récurrente des coûts énergétiques des bâtiments communaux pour laquelle il y a urgence à envisager des travaux de réhabilitation énergétique mais aussi à sensibiliser les agents, utilisateurs et usagers des locaux communaux à plus de vigilance dans le fonctionnement du chauffage.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 403 000,00 € sans augmentation d'impôts.

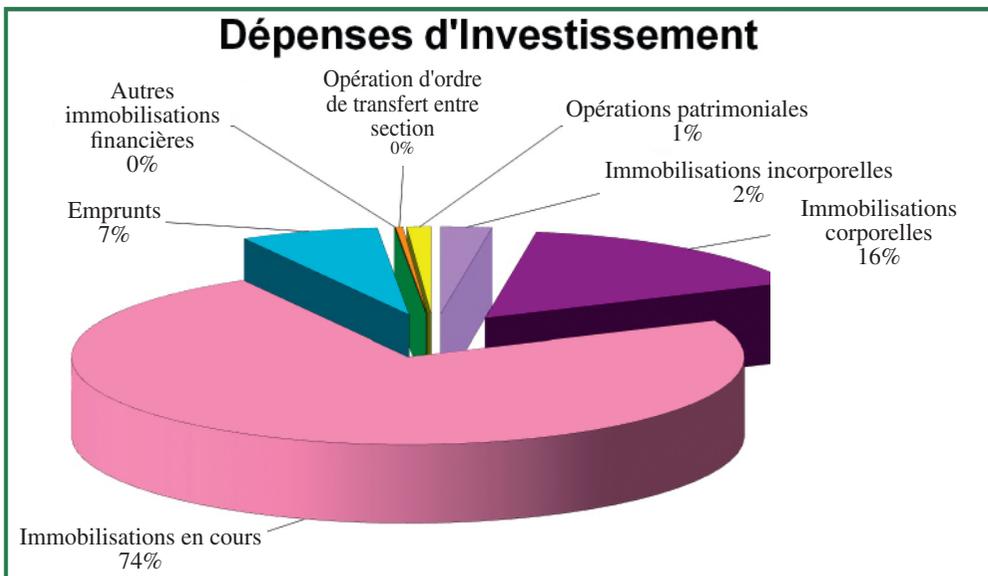
Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit : dépenses de gestion des services : 550 k€ (22,88%); charges de personnels : 801

k€ (33,34 %) en baisse suite au non remplacement d'un agent parti à la retraite ; subventions de fonctionnement et contingents : 341 k€ (14,19 %) à savoir subventions aux associations, à l'école privée Saint Joseph et aux budgets annexes déficitaires (10 200,00 € au CCAS et 19 000 € aux transports scolaires), contingents au SDIS (101 830 €) et participations aux organismes de coopération intercommunale ; intérêts d'emprunt : 69 k€ (2,87%), opérations d'ordre et dépenses imprévues : 81 K€ (3,38 %) et autofinancement des investissements : 557 k€ (23,18 %).

Les recettes regroupent les produits des services et du domaine : 165,7 k€ (6,90 %) : (cantine scolaire, services culturels, concessions du cimetière, revenu des immeubles) , atténuation des charges : 26 k€ (1,08 %) ; les dotations de l'ETAT : 630 k€ (26,21 % des recettes), les impôts locaux, compensation Taxe Professionnelle versée par la Communauté de communes « Les Marches du Velay » ; taxe sur les terrains devenus constructibles, taxe additionnelle sur les droits de mutation et compensations fiscales : 1 367 k€ (56,88 %) et l'excédent de l'exercice 2012 : 168,5 k€ (7,01 %).

## INVESTISSEMENT

**Lancement de 4 gros chantiers en 2013 : construction d'un nouvel espace scolaire et déplacement de la Rue de l'Echauffat, extension de la Médiathèque et du Restaurant Scolaire, création de 2 bassins d'orage ; programme de voirie, lancement des études d'une Halle de sports et d'un programme de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux anciens.**

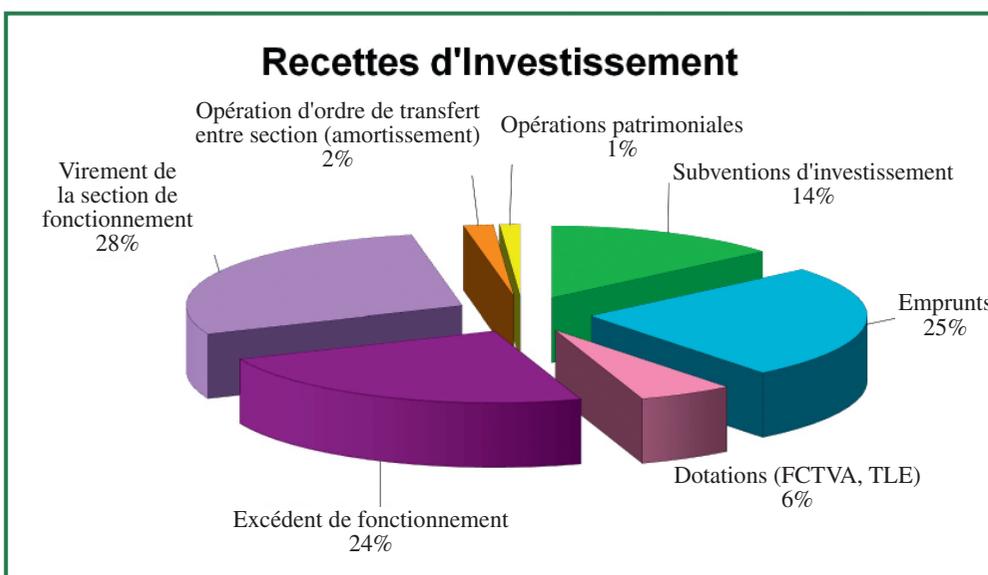


Pour financer ces investissements : l'augmentation de l'effort d'autofinancement et la maîtrise de l'endettement reste à l'ordre du jour.

**En section d'investissement** le montant des dépenses et des recettes s'équilibre à **2 023 000,00 €**.

**En dépenses** : 1 574 621,15€ de crédits nouveaux et 448 378,85 € de crédits reportés sont répartis comme suit :

construction d'un espace scolaire (655 k€) ; extension de la médiathèque et restaurant scolaire : (360 k€) ; programme de voirie 2012/2013 et 2013/2014 (370 k€) ; Requalification urbaine de la Rue de la Croix Verte (15 k€) ; études pour construction d'une halle de sports (50 k€) ; Réhabilitation énergétique bâtiments communaux (55 k€) ; acquisitions foncières (215 k€) ; acquisitions de matériels (40 k€) ; éclairage public et dissimulation réseaux (59 k€) ; remboursement du capital des emprunts (134,4 k€).



**En recettes**, subventions d'équipements (294,5 k€), recettes d'équipements : (Taxe locale d'équipement, FCTVA, PVR, produit cessions terrains, affectation autofinancement 2012) (668,4 k€) ; emprunts (500 k€) ; autofinancement 2013 (557 k€).

## INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement installées sur la commune de BEAUZAC ou qui n'étaient pas encore inscrites sur la liste électorale, sont invitées à passer au secrétariat de mairie avant le **31 Décembre 2013**. Pièces à fournir : pièce d'identité en cours de validité – justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les personnes déjà inscrites sur la liste électorale ayant déménagé dans la commune doivent nous communiquer leur nouvelle adresse.

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE SOUS MAÎTRISE D'ŒUVRE DU SYMPAE

Un pompage de secours a été entrepris pour assurer la pérennité de l'alimentation en eau des communes par le SYMPAE dont Beauzac fait partie. A ce titre sur la commune, une conduite a été posée depuis le point de pompage dans la Loire sous le rocher de Confolent jusqu'à la traversée de la Loire en aval du pont suspendu. Ces tuyaux ont eu une phase délicate pour passer en forage sous la Loire sur 160 mètres avant de remonter sur Monistrol, grâce à un suppresseur, en passant près de l'ancienne papeterie.

A la fin du chantier seul un carré de béton restera visible au point de pompage.

## Saison culturelle

### Fête de la musique

#### THE SOULS SONICS en concert

Samedi 22 juin 2013 19h

Place de l'Europe (parking de la Mairie)

#### BEAUZAC prépare la Fête de la Musique

En cette fin de mois de juin, toute la France fêtera la Musique sous toutes ses formes.

Comme les années précédentes, Beauzac ne dérogera pas à cette manifestation comme l'a annoncé le collectif organisateur composé de la commission culture Municipale, de l'association Vie locale des Remparts et de l'Association ZAC'STROL BAND.

La Fête commencera le Samedi 22 juin à 19h00 par un repas en fanfare place du marché, sauf si la météo est défavorable. Dans ce cas, l'Espace de « La Dorlière » sera la solution de repli.

Suivra un concert du groupe « The Soul Sonics »

THE SOUL SONICS a vu le jour début 2012. Le groupe est né de la rencontre entre 2 chanteurs, Zeb MCQueen et Don Matino et de 5 musiciens. Le groupe puise ses influences dans la Soul music des 60's et 70's et dans le roots Reggae de la même époque.

Né en Ecosse, Zeb MCQueen a aussi des origines jamaïcaines... Un mélange culturel intéressant, ressenti littéralement dans cette voix singulière, aussi exceptionnelle que surprenante, et dans son univers musical aux multiples influences... Soul, reggae, dub, acid jazz... Il entame une collaboration avec MCB Band de Saint-Etienne (backing band de Takana Zion sur la tournée de l'album Rasta Government).

Don Matino est un chanteur d'origine Camerounaise adepte de soul, de reggae et de rhythm n' blues. Dans les années 90 il intègre une formation en tant que chanteur/compositeur où il restera pendant 7 ans. En 1998 il rejoint un sound system avec lequel il se produira pendant 8 ans.

Les musiciens de The Soul Sonics ont collaboré respectivement avec des artistes comme David Hinds (Steel Pulse), Clinton Fearon (ex Gladiators), Cornell Campbell, The Vice Roys, Dub Inc, Mighty Cut, Sam Clayton jr, Jah Mic, Datune, Brahim, Jah Gaïa et beaucoup d'autres.

THE SOUL SONICS : Lead vocal Zeb MCQueen – Don Matino – Guitar Abdenour "Binour" Khennoussi – Drums Pierrick "pepo" Arnaud – Bass Farid "Sticky bass" Bouima – Guitar Joel "Jo" Cocco – Keyboards Yvan Boucheras

[the-soul-sonics.com](http://the-soul-sonics.com)

#### Entrée Libre : Renseignements et réservation

- Office de tourisme des Marches du Velay
- bureau de Beauzac 04 71 61 50 74



### Cabaret moderne

#### Parfum d'étoiles

Samedi 20 juillet 20h30 2013

Espace « La Dorlière »

"Une formule originale puisque l'équipe de Parfum d'étoiles est composée de 5 artistes : 3 chanteuses et 2 danseuses, ce qui classe le spectacle dans un genre nouveau à mi-chemin entre un show concert, une comédie musicale et une revue de music-hall."



Le spectacle est présenté sous forme de 4 tableaux différents

#### ◆ *Quand le jazz s'habille de paillettes*

Un tableau dans la lignée des plus beaux spectacles de music-hall. Les standards du jazz revisités par 3 voix aux personnalités envoûtantes, les oiseaux de Me and Miss Jones sur une chorégraphie emplie de sensualité, un hommage détonnant aux Swings Sisters des années 50 pour finir par un "boeuf" avec les musiciens de la Boîte de Jazz.

#### ◆ *Paris et la France*

Une machine à remonter le temps qui emmène le public en 1940, à l'époque de la Libération pour découvrir les répertoires de Charles Trenet, Ray Ventura, Cora Vaucaire et un hommage vibrant à Edith Piaf, le tout rythmé par des visites dans les cabarets parisiens où l'on danse le Charleston et bien sûr... le French Cancan.

#### ◆ *Les filles font leur cinéma*

Un hommage au cinéma à travers tout le siècle, le comique des Charlots, le charme de Jules et Jim, le suspense du Flic de Beverly Hills, l'action des films de James Bond où le public sera transporté par une chorégraphie genre "Stomp" pour finir sur un beau clin d'oeil au gospel de Sister Act avec une interprétation remarquable des 3 chanteuses...

#### ◆ *Du vinyle au compact disque*

Et c'est parti pour une séquence souvenir où l'envie d'aller danser va vite vous chatouiller les pieds! Ce dernier tableau revisite les titres star, des années yéyé aux années disco, à un rythme fou et avec une énergie débordante, du rock'n roll au disco, du twist au rythm and blues et la période "Motown". Retrouvez la magie des platters, de Cloclo, des Chaussettes Noires puis des Suprêmes, des Jaksons Five ou bien encore de Gloria Gaynor...

<http://106db.prod.free.fr/>

#### **Billetterie : Renseignements et réservation**

Plein tarif : 17 € - Office de tourisme des Marches du Velay

Abonnement : 15 € - bureau de Beauzac 04 71 61 50 74

Tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus - bureau de Monistrol 04 71 66 03 14

## Chats errants

Dans certains villages, le nombre de chats errants augmente considérablement. Pourtant, depuis plusieurs années, **la commune de BEAUZAC adhère au S.I.C.C.D.E** (Syndicat Intercommunal pour la Capture des Carnivores Domestiques Errants) et verse une participation financière annuelle. Jusqu'au 31 décembre 2012, ce syndicat s'occupait essentiellement de la capture des chiens errants. Depuis cette date, une convention de capture et d'accueil en fourrière des chats errants a été signée entre ce syndicat et le chenil de SAINT PAL DE MONS.

Ce chenil s'engage à **ramasser les chats errants à la demande des communes adhérentes à ce syndicat et de la gendarmerie** dans la demi-journée qui suit l'appel. Cette structure utilise tous les moyens nécessaires à la recherche des propriétaires des chats trouvés errants (identification, collier,...). Un vétérinaire pratique les actes d'identification, d'euthanasie et de soins conservatoires des chats, il donne un avis sur le devenir des animaux. Dans certaines situations, ces chats peuvent être confiés à une association de protection animale disposant d'un refuge. Dans le cas où le propriétaire est retrouvé, le chat sort du chenil après le paiement intégral des sommes dues au syndicat (frais de tatouage, de ramassage, de pension et de vétérinaire). Le siège du syndicat est à la mairie de SAINT JEURES.

**La fourrière de SAINT PAL DE MONS au lieu-dit « La Troupe » est ouverte au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures et le mercredi de 9 heures à 12 heures.**

**Tel : 04.71.66.48.92.**



# Plan Local d'Urbanisme (PLU)

## Actualité Juin 2013 :

Depuis le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) présenté au public le 11 Mai 2012 à la Salle des Remparts, la commission en charge de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme travaille avec M<sup>me</sup> Véronique PIEGT du Cabinet REALITES, et les représentants de l'ETAT, de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire et des autres membres associés à la définition graphique des différentes zones constructibles, agricoles, naturelles artisanales ou industrielles couvrant l'ensemble du territoire.

Parallèlement, le territoire de la Commune de BEAUZAC étant intégralement en NATURA 2000 pour la protection de la zone de nidification des oiseaux dans les Gorges de Loire, il a été nécessaire de faire appel à un bureau spécialisé, le Cabinet BIONSIGHT de Lyon, pour réaliser une étude complémentaire.

M. LAURENT responsable de ce bureau d'études a eu pour mission d'établir un état des lieux complémentaire de la biodiversité locale, de définir au regard du Grenelle de l'Environnement, le réseau des continuités écologiques sur le territoire communal, d'analyser les enjeux afférents à leur préservation et à leur remise en bon état, d'évaluer l'incidence environnementale sur Natura 2000 des orientations du futur P.L.U..

A l'issue de son rapport intermédiaire, il a été convenu de compléter le P.A.D.D. pour bien marquer la participation du territoire de BEAUZAC au réseau Natura 2000 (séance du conseil municipal du 12 avril 2013).

## *Un projet de territoire s'inscrivant dans la démarche de préservation du site Natura 2000*

La Z.P.S. (Zone de Protection Spéciale) «*Gorges de la Loire* » ainsi que les espèces d'oiseaux qui en ont justifié la désignation (arrêté ministériel du 6 avril 2006) sont des richesses auxquelles la commune de Beauzac contribue d'une façon particulièrement forte puisque la totalité de son territoire participe à cette Z.P.S. et abrite différentes espèces d'oiseaux comme le milan royal, le grand-duc d'Europe (hibou), la circaète Jean-le-Blanc (grand rapace), le faucon pèlerin, 4 espèces prioritaires parmi les 108 repérées ...

### ◆ **Participer au maintien de la biodiversité**

La commune de Beauzac consciente d'une telle valorisation de son territoire :

- *reconnaît cette biodiversité d'intérêt européen*
- *et s'engage dans le cadre de son aménagement à mettre en œuvre une traduction réglementaire pour sa préservation, notamment en matière de maintien de la mosaïque des habitats naturels et agricoles de type ouvert.*

### ◆ **Préserver et remettre en bon état les continuités écologiques**

Par la préservation des secteurs essentiels en terme de biodiversité.

Cela concerne notamment sur le territoire communal :

- *Les gorges de la Loire encore ...*
- *Les espaces naturels que sont les secteurs de La Dent et de la Vallée de L'Ance*

Par le maintien d'une trame verte et bleue (TVB)

Ces continuités écologiques se traduisent par une prise en compte des deux sous-trames majeures :

- *La sous-trame bocagère/boisée, comme un enjeu majeur de connectivité écologique, de biodiversité Natura 2000 et d'authenticité du paysage bocager traditionnel*
- *La sous-trame aquatique/humide*

Ces orientations de protection de la biodiversité et de préservation des continuités écologiques se traduiront dans les documents graphiques et le règlement du Plan Local d'Urbanisme en cours de finalisation.

Prochaines étapes :

Finalisation du projet de P.L.U. notamment la rédaction des documents réglementaires: le rapport de présentation, pièce essentielle qui justifie les choix réglementaires, les orientations d'aménagement et de programmation ; l'étude d'évaluation environnementale et d'incidence Natura 2000; le cahier de recommandations architecturale et paysagère ; toutes les pièces qui constituent, avec le règlement par zones, les documents graphiques, l'ensemble des pièces d'un Plan Local d'Urbanisme.

Délibération du Conseil Municipal sur le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLU

Avis des PPA (Personnes Publiques Associées) qui ont 3 mois pour rendre leurs observations.

L'enquête publique d'une durée d'un mois. Le commissaire enquêteur rendant son rapport dans un délai d'un mois.

Délibération du Conseil Municipal approuvant le PLU.

## Tri sélectif : Les ambassadeurs du tri sont passés chez vous

### Vos équipements pour trier les déchets ménagers

#### Ce qui ne change pas pour les usagers :



- la collecte en points de regroupement des ordures ménagères,



- la collecte des pots, bocaux et bouteilles en verre dans les 65 colonnes réparties sur le territoire de la CCMV (le nombre de colonnes sera augmenté),

- l'accès aux déchetteries de Monistrol-sur-Loire et de Bas-en-Basset.



#### → Ce qui change :

- **les nouveaux bacs jaunes** remplacent les colonnes emballages et papiers,



- certaines fréquences de collecte des ordures ménagères.

Une campagne d'information pour vous accompagner

La communauté de communes des Marches du Velay a recruté une ambassadrice Sandrine DUNOYER ainsi qu'une équipe de 8 personnes chargée de se présenter dans chacun des dix mille foyers répartis dans les 6 communes des Marches du Velay du 19 avril au 7 juin 2013.

Les Beauzacois ont donc reçu la visite à leur domicile d'un ambassadeur du tri. Il leur a remis un guide du tri (document récapitulant l'ensemble des consignes) et un sac de pré-collecte. Ces ambassadeurs ont fait du porte à porte pour promouvoir l'utilisation des containers à couvercle jaune destinés aux emballages recyclables (bouteilles et flacons plastiques, canettes de boisson aluminium, journaux, cartons, magazines, prospectus ...) et des containers à couvercle vert pour les déchets ménagers. Seule la collecte du verre se fera dans les éco points.

La commune remercie pour l'accueil fait aux ambassadeurs et espère qu'avec les petits gestes de chacun le tri des déchets permettra d'augmenter les performances de tri, de prolonger la durée de vie des installations de traitement (maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers), de réduire les nuisances sonores, d'encombrement et de sécuriser les tournées.



## Sur la zone de Pirolles

Le garage SATRE a ouvert ses portes depuis début avril. Il apprécie l'espace disponible autour de son atelier, ce qui lui permet de faire stationner un certain nombre de véhicules.



## Nouvelles entreprises

### André BISSARDON

Brenas

43590 BEAUZAC

Tel : 06.80.61.13.63

Production et vente de plantes potagères et aromatiques pour le jardin  
(variétés anciennes et nouvelles)

#### Sur les marchés :

BEAUZAC, le dimanche matin

BAS en BASSET, le mercredi matin

SAINT ETIENNE, Place Albert Thomas, le samedi matin.

**Sur le site :** Permanences le mercredi après midi et le vendredi après midi.



### Allison RENAUD

Chazelet

43590 BEAUZAC

Tel : 06.46.03.38.27

[www.ecuriesdes3vallees-beauzac.com](http://www.ecuriesdes3vallees-beauzac.com)

Centre équestre, cours, promenades, stages (chevaux, poneys)

Ouverture en Automne 2013.



Les semaines de garde courent du vendredi soir à 19h jusqu'au vendredi suivant à 19h

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
14.06 au 21.06	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue des Fossés - YSSINGEAUX	04 71 59 02 71
21.06 au 28.06	Pharmacie de la Madeleine (BEAUZAC)	Av. Maréchal Foch - BEAUZAC	04 71 61 47 05
28.06 au 05.07	Pharmacie ROCHE	20 Av. de la Libération - MONISTROL/LOIRE	04 71 66 55 51
05.07 au 12.07	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg - ROSIERES	04 71 57 40 85
12.07 au 19.07	Pharmacie MOREL	36 Pl. Maréchal FOCH - YSSINGEAUX	04 71 59 01 83
19.07 au 26.07	Pharmacie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République - RETOURNAC	04 71 59 41 30
26.07 au 02.08	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot - MONISTROL SUR LOIRE	04 71 66 50 71
02.08 au 09.08	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre - BAS EN BASSET	04 71 66 71 20
09.08 au 16.08	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade - YSSINGEAUX	04 71 59 06 20
16.08 au 23.08	Pharmacie des Sucs	35 Rte Nationale - ST MAURICE DE LIGNON	04 71 65 30 67
23.08 au 30.08	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret - MONISTROL/LOIRE	04 71 61 61 90
30.08 au 06.09	Pharmacie BRASSEUR	Place Henri Champagnac - 43800 VOREY	04 71 03 40 13
06.09 au 13.09	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue des Fossés - YSSINGEAUX	04 71 59 02 71
13.09 au 20.09	Pharmacie de la Madeleine (BEAUZAC)	Av. Maréchal Foch - BEAUZAC	04 71 61 47 05
20.09 au 27.09	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret - MONISTROL/LOIRE	04 71 61 61 90
27.09 au 04.10	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg - ROSIERES	04 71 57 40 85

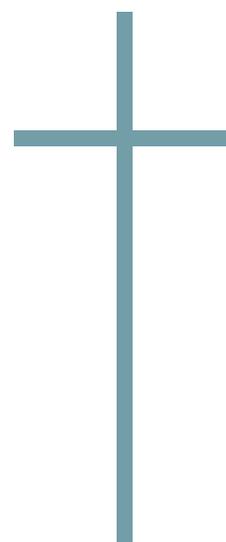
## Naissances

POULAKIS Lison	Lot. Saint-Marc - Lioriac
PEYRARD Louis	Rue du Faubourg
CIVARD Yzia	Rue des peupliers - Lot le Chabanou
DANCETTE Julie	Lioriac
BANIER Lilou	Lioriac
CHEVALIER TARDY Mya	Lioriac
FREZIER Nolhan	Vaures
RIONDET Noémie	Chemin de la Vigne
PIOCHEL Wendy	3 place du Marché
BARROUX Mathys	Rue du Chemin de la Dent
OLLIER Juliette	Le Robert



## Décès

Maria ROCHE veuve FABRE	FBS le Verdoyer
Claire JOUCERAND	Le Verdoyer
Maurice MASSARD	La Grange
Julienne BLANC veuve BRONCHY	FBS le Verdoyer
Marie ROCHE épouse MORISON	Confolent
Félix FARJON	Lioriac
Catherine LHEUREUX veuve CHOMAT	FBS le Verdoyer
Paul GROUSSON	Le Verdoyer
Jean OLLIER	Route de Pont de Lignon
Victoire CRAPANNE veuve VALLON	FBS le Verdoyer
Marie SATRE veuve SABY	FBS le Verdoyer
Marie PETIOT veuve LHERMET	Combres
Julien GIRAUD	FBS le Verdoyer
Henri JOURDA	Pirolles
Chantal CHAPELON	Chizeneuve
Marguerite FAURE épouse TRACZ	FBS le Verdoyer
Augusta ESPENEL veuve USSON	FBS le Verdoyer
Italia MIGOTTO	FBS le Verdoyer
Jean PETIT	FBS le Verdoyer
René LHERMET	Combres
Gilbert BRUN	Rue des Acacias, Lot. le Chabanou
Marcel PEYRAGROSSE	Le Verdoyer



## Juin 2013

<b>JUIN, JUILLET et AOUT</b>		<b>Pétanque Loisir en semi nocturne (18 h 30)</b> <b>Tous les Vendredis par la BOULE PETANQUE RIVERAINE de VAURES (siège)</b>
Vendredi 21 Juin	17h-19h30	Ludothèque RICOCHET, à la Maison des Assoc.
<b>Samedi 22 Juin</b>	<b>20h30</b>	<b>Fête de la musique organisée par commission culturelle à L'espace « La Dorlière » en cas de repli</b>
Vendredi 28 Juin	16h-19h soirée	DON DU SANG, Espace la Dorlière, Petite Salle GALA enfants de l'association BAL à L'espace « La Dorlière » grande salle
<b>Samedi 29 Juin</b>	<b>journée</b>	<b>Kermesse de l'APEL à L'espace « La Dorlière »</b>
Dimanche 30 Juin	journée	Finale départementale au stade organisé par le Club de Foot au stade Concours des maisons fleuries, clôture des inscriptions, organisé par Vie Locale des Remparts

## Juillet 2013

En juillet

tous les mardis	à 14h30	Visite guidée de l'Eglise, de la Crypte et du Bourg à Beauzac organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac
<b>Mercredi 03 juillet</b>	<b>18h00</b>	<b>Spectacle atelier cirque organisé par Cap Evasion à L'espace « La Dorlière »</b>
Jeudi 04 Juillet	14h30	Découverte des saveurs fromagères à la CFVA organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac
<b>Samedi 6 juillet</b>	<b>journée</b>	<b>Exposition atelier peinture adulte, local Dufau</b>
	<b>journée</b>	<b>MARCHE pique-nique (activité BAL) départ Salle Polyvalente OPTION</b>
	<b>journée</b>	<b>Assemblée générale des clubs du district organisée par le Club de Foot Salle Polyvalente</b>
Dimanche 7 juillet	12h	Pierrade géante organisé par le club de foot au stade de foot
	9h30-12h	Démonstrations d'artistes locaux organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à l'Office de Tourisme
	journée	Exposition atelier peinture adulte local Dufau Vente de livres organisée par la Croix Rouge – Maison Associations
<b>Mercredi 10 Juillet</b>	<b>15h-17h30</b>	<b>Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison Associations</b>
	<b>15h-16h30</b>	<b>Petite balade contée à Beauzac organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac</b>
Vendredi 12 Juillet	18h30 et 22h	Soupe aux choux à la caserne organisé par les sapeurs pompiers
	14h30	Randonnée et visite de la Chapelle du Fraisse à Beauzac organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac
	15h-17h30	Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison Associations
<b>Samedi 13 Juillet</b>	<b>18h30 et 22h</b>	<b>Feu d'artifice et bal organisé par les sapeurs pompiers au stade</b>
Dimanche 14 juillet	9h30-12h	Démonstrations d'artistes locaux organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac
	journée	Courses de Baignoires, Hydroglisseur et repas à 12h organisée par le Comité des fêtes sur le plan d'eau à Vaures
	14h	Challenge Murgue organisé par la boule des amis au siège
<b>Mercredi 17 Juillet</b>	<b>15h-17h30</b>	<b>Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison des Associations</b>
	<b>matin</b>	<b>Ludothèque RICOCHET, à la Maison des Associations</b>
	<b>13h45</b>	<b>Visite à la ferme du « Mas de l'âne » à Beauzac organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac</b>
Vendredi 19 Juillet	15h-17h30	Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison Associations
<b>Samedi 20 Juillet</b>	<b>14h</b>	<b>Concours de pétanque organisé par Avenir Beauzac Cyclisme au stade de Lachaud</b>
	<b>Journée</b>	<b>Vente de livre organisée par la CROIX ROUGE à la Maison des Associations</b>

	<b>20h30</b>	<b>Spectacle cabaret moderne « parfum d'étoiles » organisé par la commission culturelle – Espace « La Dorlière »</b>
Dimanche 21 juillet	9h30-12h	Démonstrations d'artistes locaux organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à l'Office de Tourisme
<b>Samedi 20 Juillet</b>		<b>Fête de la chasse Bal trap, soupe, bal organisée par l'ACCA au communal des Vivats</b>
<b>Dimanche 21 Juillet</b>		<b>Fête de la chasse Bal trap organisée par l'ACCA au communal des Vivats</b>
Mercredi 24 Juillet	15h-17h30	Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison Associations
<b>Jeudi 25 Juillet</b>	<b>14h</b>	<b>Balade géologique à Beauzac organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac</b>
Vendredi 26 Juillet	15h-17h30	Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison Associations
<b>Dimanche 28 juillet</b>	<b>9h30-12h</b>	<b>Démonstrations d'artistes locaux organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à l'Office de Tourisme</b>
Mercredi 31 Juillet	15h-17h30	Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison Associations

## Août 2013

Du 06 au 20 août tous les mardis	à 14h30	Visite guidée de l'Eglise, de la Crypte et du Bourg à Beauzac organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac
<b>Vendredi 02 août</b>	<b>14h30</b>	<b>Randonnée et visite de la Chapelle du Fraisse à Beauzac organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac</b>
Dimanche 04 Août	journée Journée	Exposition-vente organisée par le Club Féminin à la Maison des associations Produits du terroir et vide-grenier organisés par Vie locale des Remparts dans le bourg, salle Espace des Remparts et la Maison des associations
<b>Vendredi 09 Août</b>	<b>18h</b>	<b>Spectacle et stage de cirque sous chapiteau organisé par Cap Evasion à l'Aire polyvalente de l'Espace la Dorlière ou au Pôle Enfance de Vourze</b>
Mercredi 07 août	15h-16h30	Petite balade contée à Beauzac organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac
<b>Jeudi 08 août</b>	<b>14h30</b>	<b>Découverte des saveurs fromagères à la CFVA organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac</b>
Vendredi 09 août	13h45	Visite à la ferme du « Mas de l'âne » à Beauzac organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac
<b>Dimanche 11 août</b>	<b>9h30-12h</b>	<b>Démonstrations d'artistes locaux organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à l'Office de Tourisme</b>
<b>Fête du 14 et 15 Août</b>		
<b>Mercredi 14 Août</b>		<b>Grande fête annuelle organisée par la Boule Riveraine de Vaures</b>
<b>Mercredi 14 Août</b>		<b>Bal organisé par la Boule Riveraine au Communal de Vaures</b>
<b>Jeudi 15 Août</b>		<b>Concours de Pétanque, Bal organisés par la Boule Riveraine de Vaures</b>

Dimanche 18 août	9h30-12h	Démonstrations d'artistes locaux organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à l'Office de Tourisme
<b>Mercredi 21 Août</b>	<b>15h-17h30</b>	<b>Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison des Associations</b>
Vendredi 23 Août	15h-17h30	Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison Associations
<b>Dimanche 25 août</b>	<b>9h30-12h</b>	<b>Démonstrations d'artistes locaux organisée par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à l'Office de Tourisme</b>
Mercredi 28 Août	15h-17h30	Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison Associations
<b>Vendredi 30 Août</b>	<b>15h-17h30</b>	<b>Atelier poterie pour adultes et enfants organisé par l'Office de tourisme des Marches du Velay, bureau de Beauzac à la Maison des Associations</b>
Samedi 31 Août	journée	journée du tennis au stade avec repli en cas de pluie à la Maison des Associations Concours des maisons fleuries, clôture, organisé par Vie Locale des Remparts

## Septembre 2013

Dimanche 01 sept.	14h15	Marche organisée (activité BAL) Salle Polyvalente
<b>Samedi 07 Sept.</b>	<b>9h-13h</b>	<b>Forum des associations à la Maison des Associations</b>

### JOURNEES BEAUZACOISES DU VELO

<b>Samedi 07 Sept.</b>	<b>08h00</b>	<b>Suc Beauzacois Randonnées VTT, route et marche, Départ Espace « La Dorlière »</b>
<b>Dimanche 08 Sept.</b>	<b>10h00</b>	<b>9ème grimpeée Beauzacoise organisée par AB Cyclisme Départ au prés-clos</b>
Samedi 14 Sept.	14h00	Journée du Patrimoine organisée par les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme des Marche du Velay bureau de Beauzac. Visites guidées et gratuites
<b>Dimanche 15 Sept.</b>	<b>14h00</b>	<b>Journée du Patrimoine organisée par les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme des Marche du Velay, bureau de Beauzac. Visites guidées et gratuites et Conférence sur la Chapelle du Fraisse organisé par l'Office de Tourisme à la Béate de Vaures (en cas de repli à la maison des Associations)</b>
	<b>11h30</b>	<b>Concours des maisons fleuries, remise des prix, organisé par Vie Locale des Remparts, maison des Associations</b>
Vendredi 20 Sept.	20h30 20h30	Mise à jour du calendrier des fêtes Salle du conseil en Mairie ScènEcran à L'Espace « La Dorlière » à confirmer
<b>Dimanche 29 Sept.</b>	<b>Journée</b>	<b>Retrouvailles des classes en « 3 » à L'Espace « La Dorlière »</b>